

Dossier

Zonage et projets CPOM

PAGES 3 > 7

PAGE 2

Éditorial

Morgan COLAS
Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

La Fédé URPS & ses missions

PAGES 2 > 5

Dossier

CPOM et Projets

PAGE 6

L'actu en 2025

PAGE 7

Cartographie

Le nouveau zonage
en Centre-Val de Loire
Inscrivez-vous !

PAGE 8

En bref

Protège ton dos
La chambre des erreurs
Trombinoscope
Appel à projet
Dates à retenir

URPS MKL
Centre-Val de Loire

Président : Morgan COLAS
06 31 99 43 88
presidence@urpsmk-centrevalde Loire.fr

Siège social :
122 bis, Faubourg Saint-Jean
45000 ORLÉANS

Retrouvez-nous sur les réseaux !





Édito

MORGAN COLAS

Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

Un an est passé depuis la dernière newsletter, durant lequel nous avons travaillé pour semer les graines de nos prochaines actions. Cette année a été une étape importante dans l'évolution et la professionnalisation de l'URPS MKL Centre-Val de Loire.

En parallèle des projets de l'URPS déjà établis et poursuivis, nous avons synthétisé le plan d'actions découlant du travail collaboratif et de l'enquête menés en 2022 en 10 projets que nous avons présentés à l'ARS. Comme vous allez le découvrir dans les pages suivantes, l'ARS soutient désormais l'URPS MKL et la kinésithérapie en région à travers un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui permettra le déploiement de ces projets.

Grâce à ce soutien financier, l'URPS MKL a accueilli Laurie GILLET en son sein, en tant que cheffe de projets santé depuis le mois d'août. En accompagnant la réalisation de ces projets, Laurie réalise un véritable coup de boost pour l'URPS MKL et contribue à la dynamique de la structure.

Côté élus, cette année a été également le départ de deux de nos élues : Agathe VERRIER et Corine NERRIERE, respectivement pour recentrer son temps sur son projet professionnel, et pour départ en retraite. Nous leur souhaitons le meilleur, et nous avons accueilli les élus qui ont pris leur suite : Étienne PANCHOUT et Frédérique DAVEAU.

Durant cette période, plusieurs projets de nouvelles écoles ont été communiqués au grand public. L'URPS MKL, dont la mission se porte sur l'offre de soins et non la formation initiale, a donné ses points de vigilance.

L'attractivité du territoire et l'envie d'y travailler passent également par de bonnes conditions d'études, qu'il faut rendre les meilleures possibles. Nos avis sont disponibles sur notre site internet, et nous travaillerons avec toutes les écoles de la région avec la même envie d'améliorer l'offre de soins de kinésithérapie de la région.

Cette période a vu également l'application de l'accès direct rendue possible dans certaines structures d'exercice coordonné. L'URPS travaille déjà pour préparer le déploiement de l'expérimentation de l'accès direct à la kinésithérapie au sein des CPTS, lorsque les textes attendus seront publiés.

La présidence de la Fédération des URPS de Centre-Val de Loire, à laquelle l'URPS MKL adhère, m'a été confiée en février 2024. Je tâcherai à donner autant d'énergie dans cette structure importante de notre système de soins, qui permet aux différentes professions de santé de travailler ensemble sur les missions transversales des URPS de la région. Restez attentifs aux communications de la Fédération des URPS également, .

Ces premières années de mandature n'ont été, au final, que l'installation de ce qui va arriver prochainement : des projets plus ambitieux, soutenus par l'ARS, afin de permettre à vous, kinésithérapeutes présents tous les jours auprès des patients, de pouvoir relever les défis que l'évolution du système de santé impose.

Présentation

La Fédé URPS & ses missions



La Fédération des URPS, créée en 2012, regroupe actuellement 9 URPS en Région : Biologistes, Chirugiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-Podologues, Pharmaciens ; soit une représentation d'environ 10 500 professionnels de santé libéraux.

Ses objectifs sont de soutenir et structurer la coordination pluriprofessionnelle des soins ambulatoires ainsi que de permettre l'accès à des soins de qualité pour les usagers de santé. Elle travaille sur des thématiques transversales telles que l'accès aux soins, la prévention, le développement des exercices coordonnés en santé (CPTS & ESP), la Qualité de Vie au Travail des Professionnels de Santé Libéraux, la E-Santé, la Gestion de Crise sanitaire, ou encore l'attractivité médicale et paramédicale.

Depuis peu, elle porte deux nouveaux axes de travail avec le soutien de l'ARS CVL, à savoir l'accès aux soins des personnes incarcérées et l'évitement de la rupture de soins en sortie d'incarcération.

CPOM : le soutien de l'ARS à l'amélioration des soins de kiné

L'ARS Centre-Val de Loire a fait le choix d'accompagner les kinésithérapeutes dans la réponse aux besoins exprimés lors de l'enquête menée en 2022 en signant un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'URPS MKL.

Ce CPOM est un levier pour renforcer et structurer l'offre de soins en kinésithérapie, tout en s'assurant que celle-ci s'inscrive dans une stratégie de santé publique régionale cohérente et adaptée aux besoins de la population.

C'est donc une somme de 386 082,74 €, étalée sur les 3 ans, qui a été actée pour soutenir l'URPS MKL CVL dans ses ambitions pour les soins de kinésithérapie.

Le CPOM, entre l'ARS et l'URPS MKL, doit répondre à ces objectifs :

1. Adapter l'offre de soins de kinésithérapie aux besoins régionaux : définir des actions spécifiques pour répondre aux besoins de

santé de la population en Centre-Val de Loire, en tenant compte des priorités régionales.

2. Renforcer la coordination des professionnels, notamment dans le cadre des parcours de soins coordonnés (comme les maisons de santé, les CPTS ou les équipes de soins primaires).

3. Améliorer la qualité des services de kinésithérapie en fixant des objectifs en termes de formation continue, de prévention, et d'innovation.

Pour cela, le CPOM entre l'ARS et l'URPS MKL Centre-Val de Loire inclut :

• Des engagements mutuels : L'URPS MKL s'engage à développer des projets spécifiques pour améliorer l'accès aux soins de kinésithérapie, à participer aux dispositifs de santé publique, et à renforcer la formation des professionnels. En retour, l'ARS soutient ces initiatives en apportant des ressources

financières et organisationnelles.

• Des indicateurs de performance : Le contrat prévoit des critères d'évaluation comme l'augmentation du nombre de kinésithérapeutes dans les zones sous-dotées, le nombre de patients pris en charge dans les dispositifs de prévention, ou encore le développement de nouvelles pratiques.

• Des moyens alloués : L'ARS spécifie les moyens financiers, techniques et humains mobilisés pour soutenir les actions de l'URPS MKL, en lien avec les priorités de santé publique régionales.

Ce contrat s'appuie sur le plan d'actions (voir ci-dessous), élaboré grâce aux résultats de la Grande Enquête et de la session collaborative de 2022 menées par l'URPS MKL CVL et s'articule autour de 10 projets. Parmi les 10 projets retenus, certains sont déjà en cours de mise en œuvre.

PLAN D' ACTIONS DE L'URPS (validé en 2022)



Les grands projets

1. Prévention

Projet 1



Offre de formation continue de proximité

Une étude permettant de relever à partir (entre autres) des données de la grande enquête les "formations manquantes" dans la région SELON LES KINES et spécifiquement dans quel territoire, ainsi qu'un recensement des formations existantes sur notre territoire régional à partir des ORGANISMES est lancée. Nous pourrions alors identifier les axes de formations à développer en région Centre et d'identifier les lieux privilégiés.

Projet 2



Organisation de webinaires

11 programmes prévus sur 3 ans en mettant en avant des intervenants experts de la région et seront accessibles via une bibliothèque de webinaires.

Rendez-vous sur urpsmkl-cvl.fr/webinaires/ pour en savoir plus !



Scannez ce code pour accéder aux webinaires

2. Projet des kinés

Projet 5



Projets territoriaux et recherche scientifique de ville

Nous souhaitons soutenir la recherche dans les soins de ville. Nous avons créé une Fiche Projet à récupérer sur urpsmkl-cvl.fr/espace-presse/ pour les kinésithérapeutes libéraux qui souhaitent nous solliciter pour un projet de recherche. Un accompagnement administratif leur sera proposé : analyse de l'ambition, des valeurs et de la pertinence des projets, ainsi que de leur impact régional. Un comité de recherche a été créé et accompagnera les projets sélectionnés. Une aide financière (de façon directe ou à l'aide de partenariats) à la mise en place des projets de prévention est également prévue, ainsi que la communication sur ces projets et leur permettre une meilleure visibilité.



Scannez ce code pour accéder aux fiches projets

Projet 6



Mutualisations des plateaux techniques

Nous collaborerons avec les établissements SMR pour rédiger un cahier des charges et recenser les établissements SMR volontaires (équipements, plages de disponibilités, etc.), afin que les kinésithérapeutes libéraux le souhaitant puissent utiliser les plateaux techniques de ces établissements.

Une charte de bonnes pratiques et des contrats types avec expertise juridique et fiscale seront également préparés.

3. Attractivité du territoire

Projet 3



Appui aux maîtres de stage MKL

Nous mettons à jour notre charte de qualité d'accueil des stagiaires dont le respect conditionnera la gratification des maîtres de stage assurée par l'URPS MKL-CVL depuis 2018.

Des rencontres annuelles seront également organisées avec l'EUK CVL et avec les maîtres de stage pour analyser les retours des stagiaires ainsi que les demandes de stages non honorées pour mobiliser plus de MKL dans les territoires déficitaires.

Projet 4



Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins dans la région

Nous participons aux groupes de travail pilotés par l'ARS sur le zonage MKL afin d'améliorer l'actualisation des besoins en MKL. Nous souhaitons également travailler en coordination avec les conseils départementaux et le conseil régional pour référencer des logements d'accueil pour les stagiaires et les remplaçants.

4. Parcours de soins

Projet 7



Coordination régionale d'accès aux soins de kinésithérapie en sortie d'hospitalisation

Des dispositifs existent pour accélérer le retour à domicile des personnes hospitalisées (comme le service PRADO de l'Assurance Maladie), mais se heurtent à nos listes d'attente et un manque de coordination de nos soins.

Nous mettrons en place une solution numérique de mise en relation patients-MKL pour les demandes de soins en PRADO et pour développer une liste d'attente commune à différents cabinets d'un même secteur géographique.

Nous souhaitons également développer les protocoles de prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie (RAAC) avec les services de chirurgie des GHT et les cliniques volontaires, avec l'appui de l'ARS.

Projet 9



Création d'un module de reporting de la mise en œuvre de protocoles de coopération MK

La kinésithérapie souffre du manque de preuve de l'efficacité de ses soins au sein du système de santé français. Les innovations comme les protocoles de coopération, ou sur un autre plan l'accès direct à la kinésithérapie, peinent à se déployer pour cette raison.

L'URPS MKL Centre-Val de Loire a fait le choix d'accompagner ces innovations à l'aide d'un Module de Reporting pour la Mise en Œuvre de Protocole de Coopération MK. Ce module a été pensé pour avoir ces avantages :

- l'optimisation de la coordination des soins en offrant une vue d'ensemble des pratiques et des résultats ;
- le suivi de la qualité des soins en suivant des indicateurs de performance et de qualité ;
- L'adaptabilité et amélioration continue en identifiant les points de blocage ou les difficultés rencontrées.

En pilotant le développement d'une solution numérique, l'URPS MKL-CVL garde l'opportunité de proposer des ajustements pour optimiser le fonctionnement des coopérations.



TOHA

Après un appel d'offre à solution numérique en 2024, c'est la solution TOHA qui

a remporté l'appel d'offre et a travaillé dur pour déployer ce module au sein de leur logiciel d'aide à la décision.

Afin de pouvoir en faire bénéficier un maximum de kinésithérapeutes, nous avons fait le choix de le déployer également pour l'accès direct à la kinésithérapie.

Projet 8



Coordination du projet d'un réseau respi régional

Notre région souffre d'une organisation des réseaux de garde respiratoire qui ne couvre pas la totalité du territoire. En accord avec les réseaux respis existants, nous souhaitons évoluer vers une organisation régionale des gardes respiratoires, pédiatriques et adultes, permettant l'organisation opérationnelle, mais également la communication auprès du grand public et des prescripteurs hospitaliers et de ville.

5. Domicile

Projet 10



Développement des partenariats avec les structures HAD

Après la signature des conventions avec LNA Santé et Humensia (anciennement ASSAD-HAD) comme nous l'avions évoqué dans la newsletter n°14, nous continuons ce travail avec les structures d'HAD susceptibles de faire appel à des kinésithérapeutes libéraux dans leur prise en soins.

Que ce soit via de la communication ou la création d'une foire à question, nous donnons toute notre énergie à faire en sorte que l'HAD soit comprise de tous et que les principaux freins organisationnels soient levés pour garantir une couverture des soins optimale sur l'entièreté de la région et des prises en charge plus fluides pour les patients.

L'actu en 2025

Zoom sur

Les garanties Carpimko évoluent en 2025 !

Fabrice Buron, de Monia Patrimoine, est intervenu lors de notre webinaire du 19 décembre 2024 pour expliquer les impacts de la réforme !

Parmi les mesures prises, la baisse majeure des majorations pour enfants ou conjoint à charge, pourrait notamment impliquer négativement les familles nombreuses, monoparentales ou encore les couples pacsés ou en union libre.

Cette baisse des prestations nécessiterait de recalibrer les garanties de vos contrats de prévoyance. Vous souhaitez en savoir davantage ? Rendez-vous sur l'article qu'il a rédigé Fabrice Buron sur notre site via ce QR code ou depuis la liste des articles sur notre site web !



Webinaires

Les webinaires de l'URPS sont lancés ! Sur la prise en soin du cancer du sein en octobre, sur la dénutrition des personnes âgées en novembre, l'éthique dans la prise en charge en décembre, de nombreux thèmes vous attendent en 2025 ! **Rendez-vous sur notre site Internet pour consulter les replay, les podcast, connaître les prochaines dates et vous inscrire !**



Scannez ce code pour accéder aux webinaires



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE
COMPÉTENCE**

Info

Un nouvel IFMK en région

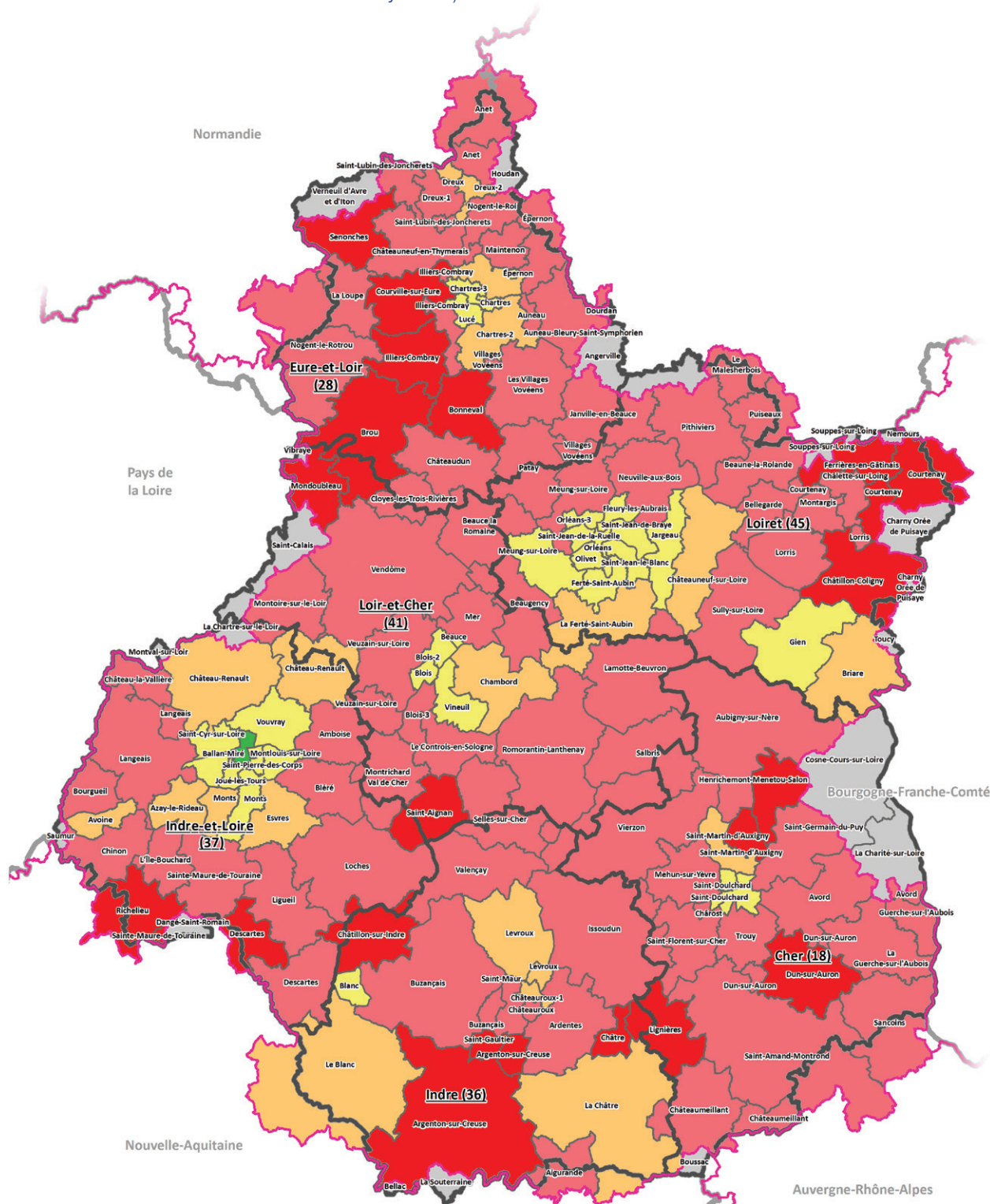
L'URPS MKL Centre-Val de Loire a été informée de l'ouverture d'une seconde école de kinésithérapie à Tours par la Croix Rouge. Vous pouvez retrouver notre communiqué à propos de cette annonce sur l'espace presse de notre site (urpsmk1-cvl.fr/espace-presse/) et les points de vigilance que nous avons à ce propos.

L'ouverture est annoncée pour la rentrée 2025, avec une première promotion de 36 étudiants.

Le nouveau zonage en Centre-Val de Loire

La carte du zonage a été publiée par l'ARS le 17/02/2025. Retrouvez sur notre site les différents documents pour comprendre les changements que ce nouveau zonage apporte sur les installations en région :

- L'arrêté publié par l'ARS
- Le guide réalisé par l'ARS
- La Charte sur l'attribution des places vacantes en zone non-prioritaire (guide officiel de la CNAM avec validation des différents syndicats)



- 1 • Zone très sous dotée (modulation ARS*)
- 2 • Zone sous dotée
- 3 • Zone intermédiaire
- 4 • Zone non prioritaire
- Limite du bassin de vie-canton ville (BVCV)

* L'ARS CVL s'engage à majorer de 20 % la participation forfaitaire versée par l'assurance maladie pour les MK exerçant dans ces zones identifiées comme particulièrement déficitaires parmi les zones très sous dotées.

Rétrospective Protège Ton Dos

L'édition 2024 de l'action Protège Ton Dos a été un succès ! Douze dates ont été programmées de septembre à novembre sur toute la région pour dépister au plus tôt les troubles rachidiens chez les enfants de 8 à 12 ans. Une nouveauté cette année, en partenariat avec le conseil départemental du Loir-et-Cher, l'action a eu lieu dans 7 collèges pour les 6èmes dans ce département.

**Participer à cette action vous intéresse ?
Envoyez-nous un mail à
contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr !**



Dans nos rangs

Laurie Gillet



L'URPS a une nouvelle cheffe de projets en santé !

Laurie Gillet accompagne depuis août les différents projets de l'URPS pour s'assurer que chacun suit son cours et apportera vite des résultats pour vous aider dans votre quotidien de professionnel ! Elle s'occupe également de gérer l'adresse mail contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr, donc vous avez peut-être déjà échangé avec elle !

Animation de la chambre des Erreurs



Vous connaissez la Chambre des Erreurs ? Destinée à sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux risques de chute à domicile et aux bonnes habitudes pour #BienVieillir, elle se déploie prochainement dans les six départements ! Pour être formé à l'animer sur des événements autour de chez vous, écrivez-nous à chambre-des-erreurs@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

Une convention est en cours de signature avec la FRAPS (Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé) et l'ERVMA (Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie) du CHU de Tours pour dupliquer la chambre des Erreurs sur toute la région et faciliter sa mise à disposition auprès des structures intéressées.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur sa page urpsmkl-cvl.fr/maison-de-maurice/ ou bien contactez-nous à chambre-des-erreurs@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

Appel à projets

Vous êtes kinésithérapeute en exercice libéral et avez des idées pour améliorer la pratique grâce à la recherche scientifique ? Après avoir créé son comité scientifique en octobre dernier, l'URPS Kiné Centre-Val-de-Loire vous donne l'opportunité de transformer vos idées en projets concrets ! Nous lançons un appel à projets pour soutenir les initiatives de recherche portées par des kinésithérapeutes en exercice en ville. Un dossier de soumission est disponible sur l'espace presse de notre site web (ou sur le QR code ci-joint) pour détailler votre projet et présenter ses objectifs, méthodologie et impacts attendus.



Scannez ce code pour accéder à l'espace presse



Dates à retenir !

- **24 mars** : Webinaire sur l'incontinence urinaire (en ligne)
- **25 mars** : Club Visio de la FédÉRPS "Tous Cybervigilants"
- **26 > 27 mars** : Journées du Vieillesse et du Maintien de l'Autonomie de l'ERVMA, Tours
- **2 > 5 avril** : Journées Francophones de la Kinésithérapie de la SFP, Montpellier
- **3 avril** : Rencontre régionale des CPTS, Orléans
- **25 > 26 avril** : Forum Santé et Prévention, Châteauroux
- **16 > 17 mai** : Séminaire InterURPS Kiné, Bordeaux
- **6 mars & 5 juin** : Assemblées générales de l'URPS MKL, Orléans
- **29 > 31 mai** : Congrès de la World Physiotherapy, Tokyo (Japon)
- **26 > 28 mai** : Congrès de la SIFMER, Orléans
- **Juin** : Webinaire sur l'éducation thérapeutique du patient (en ligne)